



« Une université à taille humaine* »

Le campus d'Alençon-Damigny

Stéphane Valognes

Un campus écrivain « aux champs »

Le « site universitaire » ou le « pôle universitaire » d'Alençon-Damigny, situé sur le plateau de Montfloulon, présente un visage avenant au visiteur, avec ses bâtiments récents et bien entretenus et son environnement soigné. Comme le souligne *Jactiv*, le site web du quotidien *Ouest-France* destiné aux jeunes et aux étudiants, « *exit* les bâtiments décatiés et leurs stigmates infligés par les ans, les palanquées d'étudiants errant sur le campus. Ici, les allées verdoyantes sont désertes à l'exception des interours. Inutile de réclamer le silence dans la bibliothèque universitaire qui semble n'avoir jamais connu le moindre embryon de cacophonie » (*Jactiv, Ouest-France*, octobre 2012). Suivent à l'appui du texte les témoignages d'étudiants vantant la propreté et le calme du site, le contraste avec les amphithéâtres bondés et anonymes des « grandes métropoles universitaires ». De leur côté, responsables des établissements et élus locaux font l'éloge des bonnes conditions d'étude et de l'offre culturelle (salle de concert dédiée aux musiques actuelles, théâtre scène nationale) lors des cérémonies annuelles de rentrée et de remise des diplômes. Cette rhétorique s'appuie sur les aménités réelles du site pour créer et amplifier un « effet de lieu », propice à assurer les nouveaux entrants de la validité de leur choix, et les sortants diplômés de devenir « ambassadeurs » du campus, promu vecteur d'un début de trajectoire académique et professionnelle réussie.

Le campus de Damigny compte à la rentrée 2012 un institut universitaire de technologie de plein exercice, une école privée d'ingénieurs en plasturgie (ISPA), une antenne de l'IUFM de Caen, une antenne délocalisée de l'UFR de droit de Caen, un institut de formation supérieure privé

centré sur la gestion et le service aux personnes, auxquels sont adossés les équipements suivants : un restaurant universitaire, une maison de l'étudiant, une bibliothèque, un gymnase et des équipements sportifs, une couveuse d'entreprises. Ce campus rassemble à la rentrée 2012 environ 1 200 étudiants, sur les 2 100 étudiants que compte l'agglomération alençonnaise au total (avec une école de la Croix-Rouge française formant des assistants de services sociaux et des infirmiers, une école de kinésithérapeutes, et les sections de BTS des lycées alençonnais), ce qui permet aux acteurs locaux de se revendiquer comme « le troisième pôle universitaire de Basse-Normandie », après Caen, ville siège de l'université-mère, avec plus de 21 729 étudiants sur les campus caennais relevant de l'UCBN, et 952 étudiants à Cherbourg (UCBN, chiffres 2011).

Ce campus incarne spatialement le choix de ses promoteurs politiques, économiques et académiques qui ont privilégié un développement hors la ville d'Alençon, « une cité dans la cité » pour reprendre une expression du président¹ de l'Association pour la promotion et la gestion du site universitaire : le campus est en effet situé à environ quatre kilomètres au nord-ouest du centre-ville. Il s'ordonne autour d'un mail central interdit aux automobiles, mais emprunté par les bus de ville, sur les bases d'un plan élaboré par le cabinet Ataub au début des années 1990. L'éloignement du centre-ville pose souvent problème aux étudiants, qui critiquent parfois la desserte des bus, et de ce fait développent aujourd'hui le covoiturage.

À l'instar d'autres sites, antennes ou pôles du même type, le campus d'Alençon-Damigny est le produit délimité et cohérent de plusieurs idées directrices relativement

* Cette expression figure en exergue sur la page d'accueil du site web de l'Association pour la promotion et la gestion du site universitaire d'Alençon.

1. Également vice-président du conseil général de l'Orne.



Stéphane Valognes, 2012.

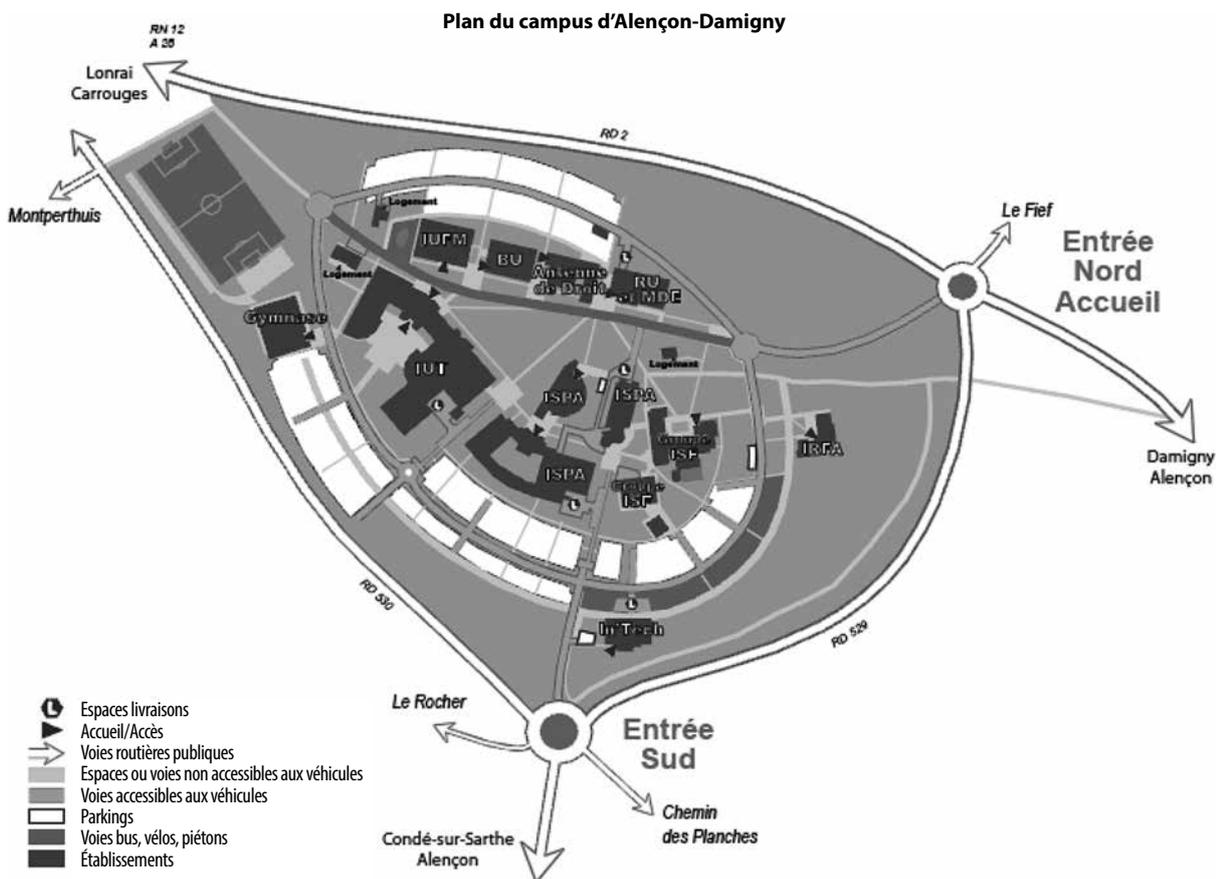
Le campus d'Alençon-Damigny, au premier plan l'IUFM, la bibliothèque, l'antenne de droit (Ph. Challes arch.), et le restaurant universitaire.

arrêtées : zonage fonctionnel, campus excentré, articulation (dans un premier temps) entre système productif local lié à la plasturgie et système de compétences, importance de la recherche appliquée. Comme souvent, les intentions initiales ont été débordées par les évolutions sociales et technologiques, mais aussi par la marche des institutions et des établissements dans un environnement souvent perçu comme instable et menaçant par certains acteurs du site. Pourtant, il est indéniable que le campus a permis des « effets de site », en densifiant les interactions entre établissements, en permettant à de nouvelles populations étudiantes d'accéder à l'enseignement supérieur, tout en étant un tremplin pour les étudiants mieux dotés en capital scolaire.

« Site distant » pour l'université mère, « pôle universitaire » pour les décideurs locaux (et les panneaux indicateurs²), le site universitaire d'Alençon-Damigny est le produit d'une combinaison de facteurs, tant

locaux que nationaux, qui ont permis la densification de la carte de l'enseignement supérieur et la multiplication des antennes universitaires dans les années 1990 sur le territoire métropolitain, notamment grâce au plan Universités 2000. Comment l'entrée dans « l'économie de la connaissance » et les processus de polarisation au sein de l'enseignement supérieur, ou encore la désindustrialisation interagissent-ils sur le régime de relations sédimenté depuis une vingtaine d'années entre collectivités locales, établissements d'enseignement supérieur et entreprises ? Le site n'est-il que le duplicata indirect de la hiérarchie urbaine, ou un effet territorial autonome lié au système d'acteurs local et à ses particularités, peut-il continuer à générer de l'attractivité auprès des étudiants et des entreprises ?

2. Il est à noter que l'un des deux arrêts de bus du campus est nommé « Universités »...



Source : Association pour la promotion et la gestion du site universitaire d'Alençon.

Entre implication et analyse rétrospective

Cet article est le produit d'une implication au sein du monde social étudié. Il s'agit ici de transformer partiellement la participation et les observations liées à ma propre expérience en tant qu'enseignant-chercheur par un retour réflexif et critique, en espérant éviter l'illusion rétrospective et les effets de position trop marqués. Mon arrivée à l'IUT d'Alençon s'est faite avec la création du département Carrières sociales en 2003, dont l'émergence est décrite plus loin. Chargé de la responsabilité des stages et de l'enquête de terrain en première année pendant trois ans, il m'a fallu rapidement rencontrer de nombreux acteurs locaux et régionaux de l'urbanisme, du logement et de l'administration locale, afin de promouvoir le diplôme délivré (le DUT carrières sociales option gestion urbaine), et favoriser l'accueil des étudiants en stage. Puis la responsabilité d'une licence professionnelle tournée vers le management des services à la personne a fait évoluer mes rapports avec le territoire local et régional, les recentrant vers les entreprises, les réseaux professionnels et les acteurs économiques. Enfin, mon entrée au conseil d'institut de l'IUT, en pleine zone d'incertitude post-LRU en septembre 2010, m'a permis d'entrevoir le

mode de gouvernance et la dynamique des interactions entre milieux économiques, politiques et académiques au sein de l'IUT, mais également sur le site d'Alençon-Damigny, puisque le président du conseil de l'IUT est également celui de l'Institut de plasturgie et de l'Institut supérieur de formation.

Ce qui se dessine derrière l'écran/site, ce sont les interactions entre géographie économique et géographie sociale des diplômés, ainsi que les capacités sociales et institutionnelles à construire les formations correspondantes, et leur articulation avec la géographie des mobilités étudiantes.

Ces interactions prennent appui sur une politique publique locale très volontariste, mais dans un environnement instable marqué par plusieurs zones d'incertitude, tant économiques qu'académiques. On fera donc appel tant à l'histoire économique qu'à un regard rétrospectif subjectif et situé, mis en tension avec une sociologie des acteurs locaux et régionaux, à plusieurs échelles de temps et d'espace. Le point de vue en ces pages étant situé³ et

3. Je remercie Patrice Caro pour sa lecture critique et attentive d'une première version de ce texte.

impliqué, une approche relationnelle a été privilégiée, dont le défaut sera peut-être de faire (trop) apparaître l'IUT d'Alençon comme une « plaque tournante » ou une plate-forme de ressources indispensable, au détriment d'autres acteurs du site ou de la région.

Histoire du site universitaire de Montfoulon (Alençon-Damigny) vue par l'association gestionnaire du campus

1974 : Ouverture de l'Institut supérieur de formation (ISF) sur le site de Montfoulon, base du futur campus universitaire d'Alençon-Damigny.

1980 : Ouverture de l'Institut régional de formation des adultes (IRFA), hébergé à l'ISF jusqu'en 1992.

1985 : Ouverture de l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon (ISPA), en septembre, créé par la Fédération de la plasturgie et la chambre de commerce et d'industrie d'Alençon.

1988 : Ouverture de l'Institut universitaire de technologie (IUT) et de son premier département : génie mécanique et productique (GMP), concrétisant l'association de l'université de Caen Basse-Normandie (UCBN) au projet de site universitaire d'Alençon-Damigny.

1991 : Ouverture de l'antenne universitaire de droit, délocalisation de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit de l'université de Caen Basse-Normandie, dans les locaux de l'ISF, en septembre.

1992 : Création de l'Association pour la promotion et la gestion du site universitaire d'Alençon-Damigny (APGSU).

1992 : Installation de l'Institut régional de formation des adultes (IRFA) dans ses locaux nouvellement construits (était dans ceux de l'ISF depuis 1980).

2001 : Ouverture du gymnase du site universitaire, propriété de la commune de Damigny. La gestion en est assurée par la communauté urbaine d'Alençon (CUA).

2003 : Ouverture des nouveaux locaux de l'antenne de droit, présente sur le site universitaire depuis 1991.

2005 : Création d'In'Tech, pépinière d'entreprises en plasturgie.

2006 : Transfert de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), installé en 1991 à Alençon, sur le site universitaire d'Alençon-Damigny, en septembre. Ouverture de la bibliothèque universitaire (BU), en novembre.

2007 : Ouverture du restaurant universitaire « Les Colonnades », et de la Maison de l'étudiant (MDE), en décembre.

2008 : Aménagement d'un plateau sportif à proximité du gymnase (un terrain de football, une piste d'athlétisme, une zone de saut et de lancer).

Le site universitaire d'Alençon-Damigny ne cesse d'évoluer et de se transformer :

2008 : Aménagement de la zone Nord avec l'accès, les parkings et les abords des bâtiments.

2009 : Aménagement du cœur de site (secteur IUT-ISPA).

2010-2011 : Aménagement de la zone Est (parkings ISF-IRFA).

2011-2012 : Suite de l'aménagement du cœur de site (secteur ISF-IRFA).

Source : site internet de l'Association pour la promotion et la gestion du site universitaire d'Alençon-Damigny, <http://www.siteuniversitaire-alencon.fr/presentation/lapgsu>

Articuler le système productif local et le système local de compétences

L'histoire du campus commence au début des années 1970 avec l'Institut supérieur de formation, groupement associatif porté par un consortium d'acteurs, regroupés au sein d'un syndicat mixte associant les institutions consulaires (chambres de commerce et d'industrie de Basse-Normandie, d'Alençon, de Flers, la chambre des métiers de l'Orne), et les collectivités territoriales (le district d'Alençon devenu depuis communauté urbaine, le conseil général de l'Orne). Sera alors construit sur le plateau de Montfoulon, à Damigny, l'embryon du campus, sous la forme d'un ensemble de bâtiments regroupant formations (tournées vers la gestion et la GRH, la logistique, le marketing), hébergement et ateliers.

Cependant, c'est le tissu productif local constitué autour de la plasturgie ornaise qui va initier les évolutions les plus structurantes pour le futur campus. L'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon ouvre à la rentrée 1985 sur le campus, suite à l'appel d'offres de la Fédération française de la plasturgie pour la création d'une école d'ingénieurs et remporté par la CCI d'Alençon. La CCI est alors présidée par Michel Rapeaud, fondateur et dirigeant de l'entreprise de plasturgie Manuplast, qui devient par la suite président du conseil de l'IUT quand celui-ci devient autonome en 1998.

L'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon se veut fondé sur le concept d'« école-entreprise », conjuguant un centre de formations d'apprentis, du BEP au BTS, et une école d'ingénieurs, dont le diplôme est aujourd'hui délivré en partenariat avec l'école des Mines de Douai. Rétrospectivement, on peut voir la création de l'ISPA comme l'articulation entre le système productif local du type *cluster* ou district industriel et un système local de compétences (Grosseti, Zuliani, Guillaume, 2006). Cet ensemble d'interactions se renforce avec l'ouverture du premier département de l'IUT d'Alençon en 1988, délivrant un DUT en génie mécanique et productique, ainsi que la mise en place d'une licence professionnelle de plasturgie et matériaux composites, en partenariat avec l'ISPA, en 2000. L'ouverture du premier département de l'IUT concrétise l'engagement de l'université de Caen à la fin des années 1980 vers une politique de création d'antennes et de « sites distants » à Cherbourg, Alençon, Vire, Lisieux et Saint-Lô. Elle changera d'ailleurs de nom à cette occasion, pour devenir université de Caen-Basse-Normandie. Cependant, cet engagement, aujourd'hui pérenne, a été parfois remis en cause, comme au milieu des années 1990, alors que le campus central caennais connaissait les affres de la massification des flux étudiants. Alençon et Cherbourg deviennent des IUT de plein exercice, disposant d'une véritable autonomie, les sites de Vire et Lisieux ou Saint-Lô n'accueillant que des départements de l'IUT, sous la tutelle des IUT de Caen et de Cherbourg.

Un laboratoire universitaire de recherche scientifique et technologique d'Alençon est créé en 2000 ; il accède au statut d'équipe d'accueil en 2005, sous le nom de Laboratoire de recherche sur les propriétés des matériaux nouveaux (LRPMN), partiellement associé au laboratoire de l'ISPA, avec qui il a des doctorants communs. Par ailleurs, des séminaires ou des journées d'études en didactique, en géographie sociale, en droit et en sciences de gestion sont régulièrement organisés par les enseignants-chercheurs des différentes composantes du campus, sans omettre les nombreuses interventions et conférences des professionnels de différents secteurs.

Au sein des travaux portant sur la géographie et la sociologie de l'enseignement supérieur, plusieurs typologies ont été élaborées pour décrire et analyser « la territorialisation de l'enseignement supérieur », avec plusieurs entrées. Philippe Losego, dans son enquête sur le « travail invisible » au sein des antennes universitaires, fait la distinction entre ce qu'il nomme « l'antenne à moindre coût », « l'antenne volontariste » et « l'IUT de plein exercice », disposant d'une autonomie de recrutement et de la personnalité morale (Losego, 2004). Pour Myriam Baron, « la principale différenciation entre villes universitaires oppose ainsi celles qui n'abritent que des formations supérieures courtes comme les IUT voire les STS (section de technicien supérieur) à celles dans lesquelles les formations de deuxième cycle du secteur de la santé ou encore les troisièmes cycles de langues, lettres et sciences humaines sont nettement surreprésentées » (Baron, 2009, p. 138). Si l'on passe du niveau urbain au niveau régional, il ressort que la trame de la formation universitaire est plutôt lâche en Basse-Normandie, à la différence de la Bretagne, et de la région des Pays de la Loire, aux trames plutôt denses et aux pôles ruraux de formation nombreux (Baron, 2009).

En fonction de ces différents points de vue, le campus d'Alençon-Damigny correspond à la juxtaposition d'antennes « à moindre coût » (l'antenne de droit et celle de l'IUFM), articulée avec un IUT de plein exercice, et pondérée par l'école d'ingénieurs ISPA. Ce qui peut faire la différence ici comme dans d'autres cas similaires, c'est la qualité et la densité des relations entre ces différentes entités, ainsi que les interfaces avec l'université mère. De ce point de vue, le campus d'Alençon-Damigny apparaît relativement comparable au campus de Cherbourg-Octeville, qui rassemble un IUT de plein exercice, une antenne de l'UFR sciences de l'université de Caen-Basse-Normandie (menacée de fermeture vu ses faibles effectifs), une antenne de l'UFR langues, ainsi qu'une école d'ingénieurs interne à l'université de Caen-Basse-Normandie, fortement liée aux spécificités du tissu industriel local (nucléaire, construction navale). Les dynamiques originelles de la formation des sites universitaires d'Alençon et de Cherbourg pourraient à long terme déboucher sur un système universitaire régional multi-

polaire qui ne dit pas son nom, sans l'existence de fortes entraves économiques et industrielles qui contrarient le renforcement des relations entre le bassin d'emploi et les établissements universitaires. La création du département carrières sociales de l'IUT d'Alençon, décrite ci-dessous, s'inscrit partiellement dans ce cadre.

« L'épopée⁴ » du département carrières sociales : fenêtre d'opportunité et déprise industrielle

IUT de plein exercice depuis 1998, avec trois départements (logistique, génie mécanique, gestion de production), l'IUT d'Alençon cherche à accueillir en son sein un DUT carrières sociales, afin d'élargir son panel de formations en direction des bacheliers littéraires. Cependant, l'ouverture d'un tel département dépendait du vote de la commission pédagogique nationale carrières sociales des IUT, qui fut négatif à trois reprises à partir de 1999 jusqu'à 2002, les IUT voisins délivrant des DUT carrières sociales faisant visiblement obstacle au sein des instances centrales des IUT. Le DUT envisagé, le DUT carrières sociales option gestion urbaine, formation initialement expérimentale conçue à l'IUT d'Aix-en-Provence, en lien, tout au moins au départ avec la « politique de la ville », n'était pourtant pas en situation de concurrencer les DUT carrières sociales-assistant de service social ou éducateur spécialisé des IUT proches, comme ceux de Rennes ou du Havre.

Grâce à la « fenêtre d'opportunité » ouverte par la présence au gouvernement d'Alain Lambert, alors président de la communauté urbaine d'Alençon et ministre du Budget entre 2002 et 2004, l'obstacle fut finalement levé, le ministre de l'Éducation pouvant finalement passer outre les avis des instances consultatives des IUT. Alain Lambert annonça lui-même en mars 2003 à la presse locale que Luc Ferry autorisait l'ouverture d'un département carrières sociales à l'IUT d'Alençon. L'enjeu local et régional de l'ouverture d'un nouveau département au sein de l'IUT peut se comprendre en appréhendant son arrière-plan social et politique : la fin de l'entreprise d'électroménager Moulinex, à l'été 2001, dont Alençon fut le berceau industriel et historique, a nécessité une mobilisation exceptionnelle des acteurs locaux. L'ouverture du nouveau département est perçue par le président du conseil de l'IUT comme l'affirmation de « la volonté de l'Orne d'enrayer la baisse démographique », déplorant « le départ des jeunes après le bac. Dans l'Orne, 42 % des bacheliers choisissant la filière IUT s'en vont

4. Le terme « épopée » a été choisi par des étudiants ayant recueilli auprès des principaux acteurs de la création du département Carrières sociales le récit des origines, dans le cadre d'un projet tuteuré sur l'histoire de l'IUT d'Alençon, ayant conduit à la réalisation d'une exposition présentée à l'IUT en 2008.

contre 5 % dans le Calvados et 12 % dans la Manche » (Ouest-France, mars 2003).

Le contexte de crise industrielle et la perception négative de l'industrie amènent les acteurs locaux à chercher d'autres voies de développement, dans le domaine des services : ils tentent notamment de constituer une filière autour des services à la personne à Alençon.

L'imbrication concurrentielle : les formations supérieures dans le secteur des services à la personne

Prenant appui entre autres sur la présence à Alençon de l'institut de formation lié à la Fédération du particulier employeur et d'autres acteurs locaux de ce champ d'activités, la chambre de commerce et d'industrie d'Alençon a commencé à se positionner dans le secteur des services à la personne à la fin des années 1990 : la création d'un centre de formation d'apprentis, l'Institut régional des ser-

Au premier plan les bâtiments de l'IUT d'Alençon, au fond l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon.

vices à la personne, conjointement avec la Fédération des services aux particuliers, a permis de former des salariés intervenant à domicile. Le « plan Borloo » de 2005 vient ensuite labelliser l'ensemble d'activités contenu dans l'expression ambiguë de « services à la personne ». La CCI et le groupe ISF (présent sur le campus de Damigny) cherchent ensuite à proposer des formations autour du management de la filière, en proposant un *bachelor* responsable d'activités option services à la personne, diplôme en alternance visé par l'ESC Grenoble.

Parallèlement, l'IUT d'Alençon obtint l'habilitation ministérielle pour délivrer une licence professionnelle Intervention sociale mention directeur de structures de services à la personne, en 2007. À laquelle s'ajoute le premier DUT carrières sociales option services à la personne en 2010 (qui sera ensuite également créé à l'IUT d'Aix un an plus tard), qui représente un véritable pari, à la fois sur le devenir du secteur des services à la personne, mais aussi sur le plan pédagogique, en faisant entrer à l'IUT un nouveau public étudiant, relativement moins doté en capital scolaire. En effet, ce nouveau public se dirigeait auparavant vers les sections de BTS SP3S (services et prestations du secteur sanitaire et social) et ESF (économie sociale et familiale).

Cette situation objective de concurrence n'empêche pas les coopérations, notamment autour d'une initiative phare de la CCI d'Alençon, la réalisation d'une habitation entièrement domotisée ayant pour objectif de servir de support à des actions de formation et d'expérimentation. Comme pour la filière plasturgie, l'idée est celle du *cluster* ou du réseau d'acteurs collaboratif, en n'omettant pas les possibles valorisations industrielles, comme souhaite les organiser le pôle TechSap Ouest, qui regroupe les acteurs locaux déjà mentionnés. À ces initiatives consulaires s'ajoute une licence domotique portée par l'IUT, ouverte à la rentrée 2012.

La recherche sur le campus : entre adossement au territoire et polarisation liée à la LRU

Robert Hérin notait, en 1994, en comparant les délocalisations universitaires à Cherbourg et à Alençon, que « prend corps dans chacun des deux sites un projet de formation-recherche-transfert technologique qui était exprimé dans les arguments en faveur des délocalisations » (Hérin, 1994). Ce projet, à l'articulation entre système productif local et système de



compétences, pourrait être remis en cause par plusieurs facteurs, comme l'impact de la loi LRU sur le « système IUT », ou le regroupement des équipes de recherche afin d'atteindre la « masse critique » en termes de publications et d'équipements scientifiques.

Ainsi, depuis janvier 2012, le laboratoire hébergé à l'IUT d'Alençon ne possède plus le statut d'équipe d'accueil, mais est présenté comme le Cimap Alençon, tel que l'indique le site internet de l'IUT, c'est-à-dire une antenne du Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique, unité mixte de recherche entre l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen, l'université de Caen et le CEA. L'équipe alençonnaise est intégrée à l'équipe Madir (matériaux défauts irradiations) du Cimap. Cette intégration ne signifie pas la fin des collaborations avec le système productif local ou l'arrêt des interactions avec l'ISPA, mais elle modifie quelque peu l'horizon d'attente de la recherche. Les mailles de l'organisation de la recherche ne semblent plus correspondre aussi bien qu'auparavant au tissu territorial et au système productif local.

Ces évolutions peuvent entraîner un certain nombre de crispations⁵ et d'inquiétudes, notamment dans la manière dont les IUT perçoivent leur évolution. En effet, dans le cadre de la loi Liberté et responsabilité des universités, l'on craint de voir disparaître l'autonomie des IUT, tout comme le renforcement de la centralisation du pouvoir au sein des universités, et la mise en place des pôles de recherche et d'enseignement supérieur. Le projet des IUT fut un temps de promouvoir une « troisième voie technologique » entre les universités et les grandes écoles, sur le modèle de l'université de technologie de Compiègne, impliquant une restructuration profonde du champ de l'enseignement supérieur. En novembre 2011, les bureaux de l'Union nationale des présidents d'IUT et de l'Association des directeurs d'IUT, à l'issue d'une rencontre avec Valérie Pécresse, réaffirmaient leur besoin d'une structure nationale garantissant la cohérence du système des IUT, qui serait chargée de dialoguer avec les tutelles des IUT, de garantir leurs missions et l'égalité de traitement entre les IUT. Dans un document remis au nouveau gouvernement⁶, les responsables nationaux déjà

5. Ceci peut expliquer entre autres la non-élection d'un professeur certifié, et doté d'une expérience de chef de département pourtant seul candidat, lors du renouvellement des instances de direction de l'IUT, au motif de son « insertion insuffisante dans l'enseignement supérieur », selon les représentants des entreprises et des collectivités locales, majoritaires au conseil d'institut, en 2010. Pour mémoire, l'IUT de Cherbourg a eu pour directeur dans le passé un professeur de lettres détaché de l'enseignement secondaire. La situation de non-élection s'est reproduite en juillet 2013, au détriment d'un professeur d'université issu de l'IUT d'Alençon, notamment pour des questions d'ancrage local de la recherche.

6. « Évolutions règlementaires souhaitées par le réseau des instituts universitaires de technologie », communiqué de l'Assemblée des directeurs d'IUT et de l'Union des présidents d'IUT, 7 juin 2012.

mentionnés indiquaient leur souhait de voir préservée l'autonomie de gestion des IUT. Derrière ces revendications se profile la crainte de connaître le sort des IUFM.

La transformation implicite de l'offre de formation

Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur sur la communauté urbaine d'Alençon entre 1993 et 2008.

Établissements	1993	2008
Antenne de droit	129	157
Institut interconsulaire interprofessionnel des formations des apprentis de l'Orne	-	33
Institut régional de formation sanitaire et sociale (école de la Croix-Rouge)	250	363
Institut supérieur de formation pour les entreprises	-	100
Institut supérieur de plasturgie d'Alençon	50	158
Institut universitaire de formation des maîtres	111	224
IUT	167	495
Lycée Marcel Mézen		8
Lycée Saint-François de Salles		26
Lycée Alain		67
Lycée Marguerite de Navarre	250 (ensemble)	191
Total	957	2110

Source : Atlas économique de la communauté urbaine d'Alençon, CCI d'Alençon, 2009.

Le campus de Damigny rassemble environ 1 200 des 2 000 étudiants répertoriés dans l'agglomération alençonnaise. Si l'on regarde l'évolution sur quinze années, en l'actualisant avec des données récentes, on peut constater plusieurs phénomènes.

Premièrement, la volonté émanant des acteurs économiques liés au secteur de la plasturgie d'articuler système productif local et système local de compétence s'est heurtée à la déprise industrielle, et à la perception négative de l'industrie par les étudiants et leurs familles. En 1993, l'IUT, n'abritant alors que des formations industrielles, et l'ISPA rassemblaient à eux deux 22,6 % des étudiants (217 sur 957). Malgré l'ouverture de licences professionnelles liées à l'industrie, le nombre d'étudiants en formation industrielle à l'IUT était d'environ 129 étudiants en 2010/2011 sur plus de 500 étudiants, tandis que l'ISPA accueillait 105 étudiants. Cela signifie que la part des étudiants en formation industrielle dans l'agglomération d'Alençon est passée de 22,6 % à un chiffre compris entre 10 et 15 %, en fonction des chiffres d'étudiants inscrits dans les sections de BTS industriels de l'agglomération d'Alençon. Cette proportion n'a pas vraiment reculé en valeur absolue, mais de manière importante en valeur relative. Concernant le secteur de la plasturgie dans l'Orne, les analystes de l'Insee écrivaient



IUT Alençon, département carrières sociales (CS)

Gala étudiant organisé au restaurant universitaire, 2012.

en 2009 sur le Portail des entreprises bas-normandes que « la plasturgie continue de porter des espoirs de redynamisation industrielle dans cette partie de l'Orne. Toutefois, ce secteur est entré dans une zone de turbulences, handicapé par un outil de production qui a vieilli rapidement. De plus, la concurrence internationale est sévère. Les entreprises évoluent sans grande visibilité à moyen terme » (Insee, 2009).

Cela indique également que les formations supérieures dans l'agglomération alençonnaise ont massivement pris un virage tertiaire et sanitaire, modifiant en profondeur l'identité du campus et de ses établissements, avec une percée des formations de service à la personne, ou encore l'ouverture de l'école de kinésithérapie et d'ergothérapie. Le campus a vu la décréue de l'antenne de l'IUFM, passée de 224 étudiants en 2008 à 70 à la rentrée 2012, du fait de la désorganisation de la formation des enseignants, qui a manifestement et peut-être seulement temporairement fait chuter de manière spectaculaire le nombre de candidats aux concours d'enseignants.

L'origine géographique des étudiants selon les filières envisagées permet également de se rendre compte des avantages et des limites de la « proximité » du lieu de formation, à la fois en termes de démocratisation de l'accès à

l'enseignement supérieur, et également en termes de stratégies familiales d'insertion et de niveau d'information. Dans le cas de l'IUT d'Alençon, on peut observer que l'option gestion urbaine est aujourd'hui bien identifiée par les étudiants et leurs familles comme une passerelle possible pour les instituts d'urbanisme et d'aménagement du territoire relativement sélectifs, comme ceux de Grenoble, Brest ou Lyon, ou des licences professionnelles dans les domaines de l'habitat et la gestion de projet. Il s'agit ici d'une stratégie claire de contournement des UFR de géographie ou de sociologie des universités. Parmi ceux ayant choisi cette option du DUT carrières sociales en 2011, seulement 20,5 % des entrants viennent du département de l'Orne, et seulement 38,5 % de la région Basse-Normandie, mais 7,7 % viennent de l'Île-de-France, 17,9 % des Pays-de-la-Loire, 10,3 % de Bretagne, et 5,1 % de Haute-Normandie. Pour cette formation, l'échelle de référence est bien le bassin parisien. *A contrario*, l'option services à la personne du DUT carrières sociales ou le DUT Q3 (qualité logistique industrielle organisation) recrutaient chacune 50 % de leurs entrants dans l'Orne. L'antenne de droit, avec sa licence 2 et ses deux licences professionnelles – notariat et métiers de l'administration territoriale –, semble être dans une situation intermédiaire, en tant qu'entité « boîte »

dupliquée de l'UFR de l'université-mère, mais renvoyant vers elle un nombre non négligeable d'étudiants.

Des « effets de site » à l'acteur urbain et territorial indirect

Produit de la mise en pratique d'un certain nombre de principes fondateurs, tels que le zonage fonctionnel, un campus hors les murs, l'articulation au système productif local, et l'accent mis sur la recherche appliquée et les formations professionnalisantes, le campus d'Alençon-Damigny a vu son contexte de départ se modifier profondément. Indéniablement, par le biais d'« effets de site » et de proximité, le campus a permis l'accès à l'enseignement supérieur de nouvelles populations étudiantes, tout en servant de tremplin aux étudiants les mieux dotés en capital social et scolaire.

Plus vraiment une antenne, mais bien plutôt intercalé entre le « site secondaire » et l'insertion dans un système universitaire régional en réseau et multipolaire, qui reste à construire, le campus d'Alençon-Damigny résulte d'interactions fortes entre ses différents acteurs, liées à l'histoire

industrielle et politique de l'Orne, aux politiques publiques et à l'université mère. Les principales limites de la pérennité du site sont la désindustrialisation et la perte d'attrait des formations industrielles, qui risquent de transformer le site en campus tertiaire hors-sol, ainsi que la menace de politiques publiques d'enseignement supérieur plus attentives à la seule taille ou masse critique qu'à la cohérence des interactions entre établissements et équipes de recherche et d'enseignement.

Félix Damette et Jacques Scheibling écrivaient, à propos des réseaux de ville au sein du bassin parisien, qu'en Basse-Normandie, « Caen est relayée par Saint-Lô et Cherbourg. Alençon est un peu à l'écart du système ; elle est connectée à la fois avec Rouen et Caen, mais sa liaison majeure est avec Le Mans » (Damette, Scheibling, 2003). De par la densité relationnelle et les flux qu'il a su capter et créer, peut-être que le campus d'Alençon-Damigny aura nuancé la relation nouée avec Le Mans, en créant de nouvelles formes de liens à l'intérieur du territoire régional bas-normand, conséquence indirecte mais potentielle de son émergence en tant qu'acteur urbain et territorial.

Références bibliographiques

Baron M., (2009), « Villes et régions en concurrence pour comprendre l'offre de formations universitaires ? (France) », *Espaces et sociétés*, n° 136-137, pp. 135-154.

Baron M., Le Neindre C., Zanin C., (2008), « Mettre en cartes les universités du bassin parisien », *Mappemonde*, n° 92, pp. 1-19.

Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P., (2006), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Science Po.

Caro P., Rouault R., (2010), *Atlas des fractures scolaires, une école à plusieurs vitesses*, Paris, Autrement.

Damette F., Scheibling J., (2003), *Le territoire français permanences et mutations*, Paris, Hachette.

Grosseti M., Zuliani J.-M., Guillaume R., (2006), « La spécialisation cognitive : les systèmes locaux de compétences », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 101, pp. 23-31.

Hérin R. (dir.), (1994), *L'université, la région, les villes en Basse-Normandie*, Caen Université de Caen/CNRS URA 915.

Insee, (2009), *Portail des entreprises bas-normandes*, [en ligne] disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15264&page=dossiers/industrie/territoire/terr_4.htm, consulté le 14 octobre 2012.

Losego P., (2004), « Le travail invisible à l'université : le cas des antennes universitaires », *Sociologie du travail*, 46, pp. 187-204.

Biographie

STÉPHANE VALOGNES, docteur de l'EHESS (études urbaines), maître de conférences à l'université de Caen Basse-Normandie. Responsable d'une licence professionnelle à l'IUT d'Alençon, il enseigne également au sein des UFR de géographie et de droit de l'UCBN. Chercheur à l'UMR Espaces et sociétés 6590 du CNRS, ses travaux portent sur la géographie des mémoires collectives, les dispositifs de production de l'espace, les représentations du territoire. Il a publié notamment « De la Société métallurgique de Normandie à Effscience. La transformation d'un site industriel », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 101, Puca, 2006 ; « L'usage du "grand architecte" : Dominique Perrault à Caen, Nantes et Bordeaux », *Place publique la revue urbaine*, n° 13, 2009 ; "Slave-Trade Memory Politics in Nantes and Bordeaux: Urban Fabric Between Screen and Critical Landscape", *Journal of African Diapora Archeology and Heritage*, vol. 2, n° 2, 2013, Maney Publishing & Left Coast Press.

stephane.valognes@unicaen.fr